

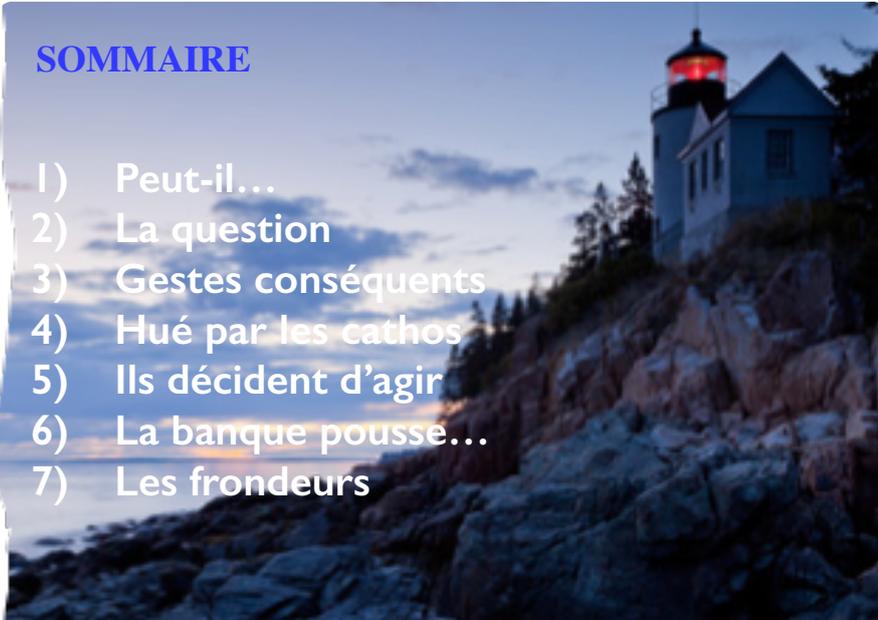
LA PRESSE EN REVUE...



MARDI 29 AVRIL 2014

SOMMAIRE

- 1) Peut-il...
- 2) La question
- 3) Gestes conséquents
- 4) Hué par les cathos
- 5) Ils décident d'agir
- 6) La banque pousse...
- 7) Les frondeurs



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Plan de stabilité : Manuel Valls peut-il échouer ?



Manuel Valls, le mardi 8 avril lors de son discours de politique générale. (ERIC FEFERBERG/AFP)

A la veille du vote du pacte de stabilité, la majorité tente toujours de convaincre les quelques députés qui risqueraient de faire capoter le plan de 50 milliards.

Manuel Valls a-t-il déposé un cierge lors de sa visite à Rome, dimanche 27 avril ? En tout cas hier, le Premier ministre s'est dit "confiant" sur le vote du pacte de stabilité, qui doit avoir lieu mardi 28 avril. Mais derrière l'optimisme affiché, de gros doutes persistent sur le nombre de voix socialistes qui pourraient manquer à l'appel.

Pour parer à toute mauvaise surprise, les tractations avec les "frondeurs", engagées en fin de semaine dernière, devraient se poursuivre jusqu'à ce soir. Manuel Valls a envoyé ce lundi midi une lettre aux parlementaires de la majorité dans laquelle il promet des gestes significatifs pour faire baisser la pression des élus récalcitrants.

Et à 17 heures, le Bureau national du PS se réunira afin d'arrêter une "position solennelle", à laquelle les députés socialistes sont invités à se conformer. "Ceux qui ne sont pas solidaires avec la feuille de route commune [...] devront clarifier leur position", prévient Eduardo Rihan-Cypel, député et porte-parole du PS. Autrement dit : un vote contre mardi sera perçu comme une attitude séparatiste.

Pommes de discordes et "annonces fortes"

Au cœur des revendications des députés, le tournant libéral opéré par le gouvernement, qui en viendrait à délaissier les faibles revenus au profit des entreprises.

La lettre que Manuel Valls a adressé aux députés ce midi montre des concessions en ce sens. "Tous les retraités qui perçoivent jusqu'à 1.200 euros de pension (tous régimes confondus) ne [seront] pas concernés par le report d'un an de la revalorisation", a écrit le Premier ministre. Selon lui, "6,5 millions de personnes verront leur pouvoir d'achat intégralement préservé".

La "clause de revoyure" concernant le gel du point d'indice des fonctionnaires, annonce encore

un peu floue lâchée jeudi dernier, a également été détaillée :

« Le gel du point d'indice des fonctionnaires fera l'objet d'un réexamen chaque année au regard de la croissance et des résultats du redressement de notre pays. »

Quelques minutes avant la divulgation de cette lettre, Bruno Le Roux, à l'issue d'une réunion à Matignon, avait laissé entendre que le Premier ministre ferait une "succession d'annonces fortes" qui cibleraient les "petites retraites". Le député de Seine-Saint-Denis continue de s'interroger sur l'attitude de ses collègues frondeurs :

« Je trouve étrange de pouvoir annoncer qu'on ne voterait pas [le programme de stabilité], avant même que les discussions et le dialogue aient été terminés avec le gouvernement. »

Une attaque en règle en direction des députés qui, pour faire monter les enchères, ont déclaré ces derniers jours qu'ils ne voteraient pas le plan en l'état.

Suspens jusqu'au vote

Au cours de la Ve République, rarement des pourparlers aussi âpres ont été donnés à voir entre un exécutif et sa majorité. De méfiants, certains députés sont devenus clairement réfractaires à la politique que compte menée le Premier ministre.

Depuis l'arrivée de Manuel Valls à Matignon, le ton de leurs appels est allé crescendo. La demande de former un "Contrat de majorité" avec les députés, dimanche 6 avril, est devenue moins de dix jours plus tard une lettre lourde d'avertissements, où était fustigée la "dangerosité" des orientations économiques de la France.

Nouveau pas franchi, vendredi, avec la tribune dans "Libération" de Christian Paul, Laurence Dumont et Jean-Marc Germain, trois députés proche de Martine Aubry qui ont déclaré qu'ils ne voteront pas le pacte de stabilité mardi :

« Une démocratie mature permet de construire une majorité, de la cimenter par un dialogue loyal et continu en son sein, et non par l'usage de l'article 49-3 [qui permet l'adoption d'un texte sans vote, NDLR] ou les menaces de

dissolution. »

Ils rejoignent ainsi Laurent Baumel, député d'Indre et Loire, et Pouria Amirshahi, député de la 9e circonscription des Français de l'étranger, qui ont également déclaré la semaine dernière qu'ils ne soutiendraient pas le texte proposé par le gouvernement.

Henri Emmanuelli, député des Landes qui s'était abstenu lors du vote de confiance, a aussi multiplié les prises de position critiques sur les dessins du pacte : "Je ne comprends pas l'espèce de catéchisme que j'entends partout sur l'inquiétude des marchés financiers, sur la nécessité absolue de respecter les pourcentages de déficits" a déclaré l'ancien président de l'Assemblée nationale sur sur LCI et Radio Classique.

Une si courte majorité

Même si le vote n'est que "indicatif" (l'Assemblée ne rendra qu'un simple avis sur le programme de stabilité, qui partira ensuite pour la Commission européenne), la séance de mardi prend des airs 8-avril-bis.

Comme il y a 20 jours lors du discours de politique générale de Manuel Valls, les abstentions ne seront pas comptabilisées. C'est-à-dire que sur la totalité des 577 députés qui siègent à l'Assemblée, 288 voix contre seront nécessaires pour que le plan d'économies budgétaires soit retoqué. Avec 291 sièges, le groupe socialiste bénéficie d'une légère avance de deux voix pour obtenir la majorité absolue. Mais face aux nombreuses défections, l'issue du vote apparaît plus qu'incertaine.

Pour Jean-Jacques Urvoas, député fidèle à la ligne tracée par le gouvernement et président de la commission des Lois, les attitudes séparatistes ont

Il n'est pas imaginable qu'il manque des voix au Premier ministre demain, on ne peut pas lui scier les pattes. Où alors il faudra que ceux qui sont dans une logique de sécession aillent jusqu'au bout."

Clément Quintard - Le Nouvel Observateur

II) Alstom : "Soit on se fait racheter par Boeing, soit on construit Airbus"



Par Le Nouvel Observateur avec AFP

Les patrons de General Electric, de Siemens et Martin Bouygues, actionnaire de référence d'Alstom, défilent à l'Elysée pour rencontrer Hollande et Montebourg.



Arnaud Montebourg lors d'une visite de l'usine Alstom de Belfort, le 22 mars 2013. (AFP PHOTO / SEBASTIEN BOZON)

En pleines tractations avec les députés de sa majorité frondeurs sur le plan de stabilité, François Hollande ne pourra faire l'impasse ce lundi 28 avril sur le rachat d'Alstom.

Alors que le groupe s'est donné deux jours de réflexion supplémentaires, le président de la République, accompagné du ministre de l'Economie Arnaud Montebourg, reçoit ce lundi à l'Elysée les trois acteurs clés du dossier : ce matin le PDG du groupe américain General Electric, candidat au rachat de la branche énergie d'Alstom, à 18h Joe Kaeser, patron de l'Allemand Siemens, qui a formulé dimanche une contre-offre, ainsi que Martin Bouygues, actionnaire de référence d'Alstom, attendu à 19h15.

Les grandes manoeuvres autour du sort du groupe français ont débuté à 9h30, quand François Hollande et Arnaud Montebourg ont reçu le PDG américain de General Electric Jeffrey Immelt. Il était accompagné de la présidente de GE France, Clara Gaymard, et de Steve Bolze, président de la branche Energie et Eau du groupe américain. A la sortie, Jeffrey Immelt a évoqué un dialogue "ouvert, amical et constructif", en précisant "nous

sommes déterminés à travailler ensemble".

Le groupe allemand Siemens a quant à lui indiqué qu'il déciderait "dès que possible", après la réunion, s'il fait officiellement une offre sur son concurrent français Alstom.

"Nous avons deux solutions"

Quelques heures avant la rencontre, Arnaud Montebourg, interrogé sur RTL, semblait privilégier l'offre de Siemens :

« Nous avons deux solutions. Pour utiliser des images qui parlent aux Français : soit on se fait racheter par Boeing, soit on construit Airbus. Siemens veut créer deux leaders mondiaux dans les domaines de l'énergie et des transports. »

Et d'ajouter : "Nous refusons qu'Alstom décide en trois jours de vendre 75% d'un fleuron national. Les entreprises françaises ne sont pas des proies."

L'Allemagne a salué la potentielle fusion entre Alstom et Siemens. La proposition de Siemens de racheter les activités énergie d'Alstom et de lui céder en contrepartie certaines de ses activités dans les trains "offre une grande chance et un gros potentiel en termes de politique industrielle pour l'Allemagne et pour la France", a déclaré un porte-parole du ministère de l'Economie.

Le ministre français du Travail François Rebsamen a dit de son côté vouloir "que tous les emplois soient sauvegardés" dans le cadre du rachat de la branche énergie du groupe Alstom :

« Ce que je souhaite c'est que l'indépendance énergétique soit maintenue, que les centres de décisions restent en France et (...) que tous les emplois soient sauvegardés » a-t-il déclaré sur la radio France Inter.

Deux jours pour une "réflexion stratégique"

Au terme d'un conseil d'administration dimanche soir, le groupe industriel français a décidé de poursuivre pendant deux jours sa "réflexion stratégique" sur l'avenir de sa branche énergie.

Dans un bref communiqué, Alstom précise qu'il "informera le marché d'ici mercredi 30 avril

matin" du fruit de sa réflexion et que, "dans cette attente", la cotation du titre à la Bourse de Paris "reste suspendue".

Un peu plus tôt dans la soirée, François Hollande avait convié à une réunion sur l'avenir d'Alstom le Premier ministre, Manuel Valls, ainsi que les ministres de l'Economie Arnaud Montebourg et de l'Energie Ségolène Royal.

L'exécutif entend défendre les intérêts stratégiques français et "les objectifs d'emplois, de localisation des activités et d'indépendance énergétique" dans le cadre d'un éventuel rachat de plus de 70% des activités d'Alstom.

Bien que l'Etat ne soit plus actionnaire de l'entreprise depuis 2006, le président et le gouvernement qui ont mis la lutte contre le chômage et la désindustrialisation de la France au coeur de leur projet politique, se sont invités avec force dans le dossier Alstom.

"Compte tenu des enjeux stratégiques pour l'industrie et l'économie française, le gouvernement n'acceptera pas qu'une décision soit prise, quelle qu'elle soit, dans la précipitation et sans l'instruction conjointe avec les intérêts de la nation des choix alternatifs", a ainsi prévenu le ministère de l'Economie.

Le gouvernement sera "extrêmement vigilant"

Le gouvernement est "prêt à examiner" les projets concurrents de GE et Siemens "avec le souci de préserver les intérêts de la base industrielle de la France et à y participer financièrement", et sera "extrêmement vigilant", quant au "maintien de l'excellence et de l'indépendance de la filière nucléaire française", a précisé Bercy.

Arnaud Montebourg a également reçu Martin Bouygues, PDG du groupe homonyme qui est l'actionnaire principal d'Alstom, avec environ 29%.

Dans un courrier adressé à Jeffrey Immelt et mis en ligne par BFMTV dimanche, Arnaud Montebourg a affirmé qu'une acquisition d'actifs dans l'énergie, et en particulier le nucléaire, par un investisseur étranger, requerrait une autorisation préalable des autorités françaises, similaire à celles délivrée par le Comité des investissements étrangers aux Etats-Unis (CFIUS).

Dans ce contexte, "créer un fait accompli en annonçant publiquement une transaction sans avoir mené des discussions préalables avec les autorités compétentes ne serait pas une sage manière de procéder", a-t-il dit.

Le mastodonte américain GE, qui compte 305.000 salariés dans le monde et affiche 146 milliards de dollars de chiffre d'affaires, souhaite racheter les actifs d'Alstom dans l'énergie (équipements pour centrales thermiques, énergies renouvelables...). Ceux-ci représentent plus de 70% de l'activité d'Alstom et un chiffre d'affaires de 14 milliards d'euros.

Siemens vient jouer les trouble-fête

Les négociations étaient déjà bien avancées avec le groupe français dirigé par Patrick Kron, pour une transaction estimée par la presse à quelque 10 milliards d'euros, qui ne concernerait pas la branche transport, fabriquant les trains à grande vitesse (TGV), source de fierté française. Le groupe diversifié Bouygues, premier actionnaire d'Alstom avec 29,4%, serait favorable à l'opération.

Mais Siemens est venu jouer les trouble-fête : dimanche matin, il a annoncé avoir fait part à Alstom "de sa disposition à échanger sur les questions stratégiques soulevées par une coopération future".

Il a proposé par écrit de reprendre l'activité énergie d'Alstom convoitée par GE contre une somme en cash, à laquelle s'ajoute "la moitié de sa branche transports", selon ce courrier.

Siemens évalue cette activité entre 10 et 11 milliards d'euros et assure vouloir "maintenir les emplois en France pendant au moins trois ans" et "continuer à développer l'activité".

Concernant l'activité nucléaire d'Alstom, Siemens se dit prêt à "discuter avec le groupe et ses actionnaires de solutions appropriées pour ses actifs nucléaires, qui pourraient passer par une cotation distincte ['carve-out']".

Cette proposition apparaît surprenante, car lors du sauvetage d'Alstom en 2003-2004 alors au bord de la faillite, l'Etat français s'était opposé à un rachat par Siemens.

Le groupe allemand craint visiblement de se retrouver face à un très puissant concurrent, qui

plus est sur ses terres européennes, en cas de rapprochement entre GE et Alstom dans le domaine de l'énergie, l'une de ses sources majeures de revenus et de bénéfices. Mais le PDG d'Alstom est viscéralement opposé à tout rapprochement avec le groupe allemand.

Dimanche, Jean-Claude Mailly le dirigeant du syndicat Force Ouvrière, a estimé que l'Etat pourrait entrer provisoirement au capital de l'industriel, tandis que Jean-Luc Mélenchon, le coprésident du Parti de gauche (PG) prônait une "nationalisation temporaire".

Présent dans une vingtaine de villes de France, dont Belfort, qui abrite son siège européen, General Electric France emploie 11.000 salariés en France, contre 18.000 pour Alstom.

Face à des salariés inquiets d'éventuelles réductions d'effectifs, la CGT a appelé à un rassemblement mardi à 8h30 devant le siège d'Alstom Transport à Saint-Ouen près de Paris en marge d'un comité central d'entreprise extraordinaire consacré à un projet de restructuration.

LAPRESSEENREVUE.EU

III) Retraites, pauvreté, fonctionnaires : ce qu'a consenti Manuel Valls

Par Marie Bellan

Le Premier ministre propose aux parlementaires de la majorité d'épargner 6,5 millions de retraités du gel des pensions. Et la première revalorisation exceptionnelle du RSA ne sera pas repoussée et interviendra dès septembre.



Manuel Valls - AFP

Le Premier ministre, Manuel Valls, a détaillé les mesures d'assouplissements au plan d'économies de 50 milliards d'euros dans une lettre envoyée aux députés de la majorité ce lundi matin (voir document ci-dessous). Le chef du gouvernement y annonce que les retraités touchant une pension inférieure à 1.200 euros (tous régimes confondus) ne seront pas concernés par le gel de leur prestation. Cette mesure devrait coûter 300 millions d'euros à l'Etat (sur un total de 1,3 milliards d'économies attendus au départ par le gel des pensions hors minimum vieillesse) et elle concernera 6,5 millions de personnes, soit la moitié des retraités. Selon nos informations, cette mesure ne sera pas possible techniquement dès le 1er octobre et devrait intervenir au 1er janvier 2015.

Le Premier ministre a, par ailleurs, renoncé à décaler la revalorisation exceptionnelle du RSA au mois d'octobre 2015. La prochaine étape de revalorisation de 10 % sur 5 ans du RSA, comme prévu dans par le plan pauvreté, interviendra en septembre de cette année.

Des mesures déjà décidées ou déjà effectives

Ce sont les gestes les plus conséquents auxquels a consenti le gouvernement. Pour le reste, il s'agit pour l'essentiel de mesures déjà décidées ou déjà effectives. Comme par exemple la revalorisation au 1er avril de l'allocation de soutien familial et celle du complément famille. Ou encore la revalorisation des rémunérations des fonctionnaires de catégorie C et ceux de catégorie B en début de carrière. « Cela représente en moyenne environ 440 euros de salaire net en plus dès l'an prochain pour 1,6 millions de personnes », a souligné le chef du gouvernement dans son courrier. Le gel du point d'indice, comme Manuel Valls l'avait déjà dit, fera bien l'objet d'une clause de revoyure chaque année.

Reste une interrogation : le coup de pouce aux ménages modestes qui devrait être pris dès cette année. Sur ce point, le courrier reste évasif. « Nous en élaborerons ensemble les modalités dans les prochains jours pour la loi de Finances rectificative », promet Manuel Valls.

DOCUMENT La lettre transmise par Manuel Valls aux députés

<http://fr.slideshare.net/lesechos2/courrier-aux->

Écrit par Marie BELLAN
Journaliste

lesechos.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

IV) Double canonisation : Valls hué place Saint-Pierre

De retour quatre mois après une visite refroidie par la loi sur le mariage pour tous, le Premier ministre a été sifflé par écran géant interposé.



Manuel Valls lors de la cérémonie de canonisation au Vatican, dimanche 27 avril 2014. © Filippo Monteforte / AFP

Source Sipa Media

Sa présence au Vatican en ce week-end de double canonisation devait s'inscrire dans une "démarche de dialogue et d'apaisement" avec les catholiques de France..., c'est manqué.

De retour quatre mois après une visite refroidie par la loi sur le mariage pour tous, le Premier ministre a été hué place Saint-Pierre lors de son apparition sur l'écran géant installé pour l'occasion. C'est ce que rapporte Le Figaro, et c'est ce qu'a filmé BFM TV. Il y a une "fracture entre nous depuis la loi sur le mariage pour tous", explique un pèlerin interrogé par la chaîne d'information en continu. Les catholiques français présents au Vatican ce week-end étaient au moins 15 000 au total, indique le centre pastoral d'accueil.

Le Figaro précise que les cris ont retenti quand Manuel Valls s'est approché de la tribune, puis lorsqu'il a salué le pape François après la messe de canonisation.

Quand le PS condamnait la présence de Fillon au Vatican...

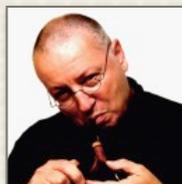
À la gauche de la gauche également, la présence du Premier ministre au Vatican a suscité des critiques. Ce déplacement allant - pour le Parti de gauche notamment - à l'encontre du principe de laïcité. La présence de Manuel Valls au Vatican

n'est "pas une bonne idée", a asséné Jean-Luc Mélenchon.

Le 22 avril 2011, le Parti socialiste avait diffusé un communiqué pour condamner la présence de François Fillon à la cérémonie de béatification de Jean-Paul II. Une prise de position que les observateurs n'ont pas manqué de sortir des placards.

Le Point.fr

V) Valls et la fronde des députés PS : sur le terrain, les militants ont décidé d'agir



Par Roland Greuzat
chroniquant et perturbé

La fronde gronde dans les rangs du PS. Une poignée de députés menacent de ne pas voter en faveur du pacte de responsabilité présenté par Manuel Valls. Un revers qui pourrait coûter beaucoup au Premier ministre et au PS d'une manière générale. Comment en est-on arrivé là ? Quelle est la réaction des militants sur le terrain ? L'analyse de Roland Greuzat.

Édité par Mathilde Fenestraz



Manuel Valls présentera son pacte de responsabilité le mardi 28 avril, va-t-il être voté ? Le suspens demeure. (VILLARD/SIPA)

De plus en plus de militants socialistes sont las d'avaler des couleuvres : soit celles que leur

prépare le gouvernement, soit celles que leur sert leur propre parti.

Aujourd'hui, ils demandent des comptes. La nomination de leur nouveau Premier secrétaire, coopté par-dessus leur tête était déjà mal passée, ils attendaient ensuite avec crainte le virage pris par le gouvernement Valls et l'obstination mise à leur vendre un pacte dit de responsabilité dont beaucoup ne voulaient pas, trop attachés au travail qu'ils avaient effectué bien en amont de l'élection présidentielle et des primaires pour élaborer le programme socialiste.

Ce programme devait subir une cure d'amaigrissement en passant des engagements des candidats aux primaires puis au programme du candidat Hollande et avant qu'ils ne pensent les objectifs définitivement fixés avec le discours du Bourget.

Enfreindre l'unanimité du PS

On en est maintenant à des renoncements majeurs, à tel point que des députés inquiets d'avoir à transgresser leurs propres engagements et leur foi socialiste envisagent de se mettre en travers de l'action du gouvernement. C'est assez inédit dans un pays où la tradition parlementaire confine souvent à l'exaltation bottière de type "godillot".

Il ne fallait pas que cette initiative retombe, surtout pas, c'est ce que s'est dit un petit groupe de militants coutumiers d'une forme libre de discussion au travers des réseaux sociaux notamment. Qui sont-ils, peu importe, ce sont des militants, de tous horizons, avec des responsabilités diverses au sein du Parti socialiste, sans distinction de courant comme d'origine géographique : "Et du nord au midi, la trompette guerrière a sonné l'heure des combats"

Avec détermination, ils ont monté de bric et de broc un site pour soutenir les députés qui ont osé enfreindre un unanimisme quelque peu honteux. Oui soutenir, car leur président de groupe comme le Premier ministre n'a pas hésité à agiter le spectre, non seulement de sanctions, mais encore de la dissolution pure et simple, alors qu'un gouvernement qui essuie une mise en minorité, cela devrait rester d'une banalité confondante (enfin, pas tout à fait quand même, mais c'est l'occasion de changer, sinon les hommes, du

moins d'inverser la vapeur).

Les militants s'organisent

Le site "socialistes contre l'austérité" n'a donc d'autre but que de manifester le soutien aux députés qui ont le courage de braver un interdit. D'ores et déjà cet appel a recueilli en à peine 24 heures plus de 2.500 signatures.

Comme je l'avais écrit précédemment dans ces mêmes colonnes, il fallait s'attendre à une forte réaction militante, apparemment celle-ci a commencé, et de belle manière puisqu'en plus, elle transgresse les sacro-saints courants.

Alors, regardons la suite avec intérêt, cela ne manquera pas d'interpeller à quelques heures d'un conseil national du Parti socialiste puis du vote de ce pacte dit de "responsabilité".

nouvelobs.com

VI) Réformes : la Banque de France pousse Valls à aller plus loin

Par Guillaume de Calignon

Christian Noyer, le gouverneur de la banque centrale, insiste sur la modération salariale et demande «une remise à plat» du SMIC.



Le gouverneur de la Banque de France a défendu le pacte de responsabilité mais invite le gouvernement à réformer le SMIC. - AFP

C'est un discours qui dénote de la part du président d'une institution au sein de laquelle la langue de bois est souvent la règle. A la veille du vote à l'Assemblée nationale sur le programme de stabilité, le gouverneur de la Banque de France, Christian Noyer, s'est fait ce lundi matin le défenseur de ces mesures, lors de la présentation du rapport annuel de l'établissement. Le banquier central juge les baisses de charges sociales et la réduction de la dépense publique « incontournables », mais souhaite que le gouvernement aille beaucoup plus loin. Dans un quasi-discours de politique générale, le haut fonctionnaire a critiqué la rigidité du SMIC, les hausses de salaire trop élevées, les seuils sociaux et fiscaux, les effectifs pléthoriques dans les collectivités locales ou la politique inefficace du logement...

S'attaquer aux seuils fiscaux et sociaux des entreprises

Pour lui, « l'allégement des charges n'est pas une condition suffisante de la restauration de la compétitivité ». Le gouverneur est un ardent supporter de la modération salariale. Celle-ci est « nécessaire pour regagner de la compétitivité. Il serait dommage que les efforts de baisse des charges soient en partie neutralisés par des hausses de salaire trop rapides ». Or, les modalités de fixation du SMIC « poussent à la hausse la totalité de la grille des salaires. C'est une mécanique infernale », juge Christian Noyer. C'est pourquoi « le fonctionnement du SMIC paraît devoir être remis à plat ». A ses yeux, « c'est la rigidité qui est source de précarité et la flexibilité qui nous en prémunit, car elle permet de s'adapter rapidement ». Après les attaques de Pierre Gattaz, président du Medef à la mi-avril, et Pascal Lamy, ex-directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), il est le troisième haut responsable à s'attaquer au salaire minimum en quelques semaines.

Christian Noyer estime urgent de s'attaquer aux seuils fiscaux et sociaux des entreprises, notamment à celui de 50 salariés, qui brident, selon lui, le développement des entreprises. Il propose de « suspendre pendant trois ans certaines des obligations associées à ces seuils pour faire ensuite le bilan de cette expérience ».

Pas assez de construction de logements

Autre cheval de bataille du banquier central, la politique du logement. « Malgré un niveau de dépense publique sans équivalent dans les autres pays et des taux d'intérêt historiquement bas, le rythme de construction est très inférieur aux besoins », a-t-il noté. Le gouverneur a aussi pointé du doigt les dépenses des collectivités locales. « Elles ont augmenté sensiblement en part du PIB, de près de 14 % en valeur entre 2007 et 2012, plus que les dépenses de l'Etat, les transferts de compétences n'étant pas seuls en cause. » Il est favorable au gel du point d'indice de la fonction publique. Mais pas seulement. « Pour être véritablement efficace, la maîtrise accrue des dépenses de personnel ne peut reposer que sur une diminution des effectifs », selon lui.

lesechos.fr

VII) Plan de stabilité : les 4 types de "frondeurs" au sein de la majorité



Par Le Nouvel Observateur

Abstentionnistes, déçus radicalisés, indécis et "frondeurs modérés"... Autant de sensibilités qui pourraient faire peser le vote de mardi en faveur du "non".



Les députés Henri Emmanuelli, Jean-Marc Germain, Pierre-Alain Muet, et Karine Berger. SERGE POUZET/SIPA ALAIN ROBERT/APERCU/SIPA STEVENS FREDERIC/SIPA ERIC BAUDET/JDD/SIPA

Derniers réglages, derniers pourparlers. En attendant une ultime réunion du groupe PS à l'Assemblée nationale, une "position solennelle" a été arrêtée, lundi soir 28 avril : le bureau national du parti socialiste a adopté à 31 voix pour, contre

15 "contre" et une "abstention", une résolution de soutien au programme de stabilité, a annoncé lundi le porte-parole du parti, Olivier Faure. Il s'agit d'un "vote extrêmement clair de soutien à la politique menée" par l'exécutif, a déclaré Olivier Faure, porte-parole du PS, lors d'une conférence de presse, après un bureau national (direction élargie) extraordinaire destiné à définir la position officielle du parti sur le programme de stabilité à la veille d'un vote crucial au parlement mardi et après des aménagements présentés par Manuel Valls lundi.

Pour faire cesser la fronde des élus de sa propre majorité qui ne goûtent guère l'ampleur des économies réclamées, Manuel Valls a envoyé en milieu de journée une lettre pour rappeler aux députés leur devoir de solidarité envers le gouvernement. Mais aussi montrer que l'exécutif est capable de faire des concessions.

Pour tenter de calmer les parlementaires qui menacent encore de ne pas voter la feuille de route des 50 milliards, des mesures en faveur des petites retraites et du dégel du point d'indice des fonctionnaires ont été mises sur le tapis.

Cela suffira-t-il pour éviter une abstention importante dans la majorité, ou même des votes contre le plan ? Décryptage des différents types de "frondeurs" socialistes à l'Assemblée, et de leur inclinaison à passer à l'acte.

1. Les abstentionnistes au vote de confiance

Onze députés socialistes ont refusé, mardi 8 avril, de soutenir par leur vote Manuel Valls, après que celui-ci a prononcé sa déclaration de politique générale. Par ce geste, ils se sont inscrits dans une démarche de défiance vis-à-vis du gouvernement. Parmi eux se trouvent surtout les représentants de l'aile gauche du PS, comme Henri Emmanuelli, Pouria Amirshahi et Jérôme Guedj.

Pour Thierry Mandon, député PS fidèle à la feuille de route qui siège à la commission des Finances, leur choix de demain est tout tracé :

« Parmi les quelques récalcitrants de la majorité, ceux qui n'ont pas voté la confiance le 8 avril sont en accord avec eux-mêmes s'ils ne votent pas non plus le plan de stabilité. »

Mais leur indiscipline récurrente sur les textes de

loi de la majorité a le don d'excéder le reste du groupe socialiste. "S'ils pensent qu'ils n'ont plus rien à faire au PS, ils peuvent le quitter", les presse Dominique Lefebvre, député du Val-d'Oise également membre de la commission des Finances.

2. Les déçus radicalisés

"J'ai jusqu'à présent voté tous les textes, par discipline. J'ai également voté la confiance après le discours du Premier ministre. Mais cette fois, je ne vote pas". Mercredi 23 avril, Laurent Baumel, député d'Indre-et-Loire, a estimé que le gouvernement n'avait pas tenu compte des prescriptions que le Parlement lui avait adressées depuis deux semaines.

Deux jours plus tard, il est rejoint par trois autres députés, Christian Paul, Jean-Marc Germain et Laurence Dumont. Dans une tribune à "Libération", ces trois parlementaires proches de Martine Aubry déclarent également leur intention de s'abstenir pour le vote du 29 avril. Eux aussi avaient été jusqu'alors des soutiens sans faille :

« Pour la première fois depuis juin 2012, nous n'apporterons pas notre suffrage au gouvernement issu de la majorité à laquelle nous appartenons. »

A l'arrivée de Manuel Valls à Matignon, ces députés encore meurtris par l'échec socialiste aux municipales ont tenté de proclamer le retour en grâce du Parlement. Avec d'autres députés issus l'aile gauche, ils ont multiplié les démarches pour faire pression sur le gouvernement, en réclamant plus de justice sociale. En vain.

Aujourd'hui, après la publication de la lettre de Manuel Valls, Christian Paul remarque "quelques avancées", même si selon lui "il n'y a pas de raison suffisante pour changer de position".

L'abstention lors du vote du programme de stabilité sonne alors comme un ultime recours : "Maintenant que l'on a épuisé notre droit de parole, il nous reste le droit de vote", résume Laurent Baumel.

3. Les indécis

S'ils ont également participé aux nombreuses

initiatives visant à infléchir la politique économique du gouvernement, ces députés, comme Pierre-Alain Muet ou Daniel Goldberg, n'ont pas annoncé leur intention de vote.

Ce qui ne les empêche pas de dire qu'ils attendent des "signes forts"... et se réservent le droit de sanctionner le gouvernement si aucune preuve de volontarisme n'est faite.

Pour eux, un retour à 35 milliards d'euros d'économies était primordial pour ne pas asphyxier la croissance. Mais au nom du "consensus", ils ont accepté, mercredi dernier, de soutenir l'objectif des 50 milliards d'économies, position officielle du groupe socialiste. Avec la ferme intention d'obtenir des compensations.

Les annonces en faveur des petites retraites de Manuel Valls, prononcées jeudi et confirmées ce midi dans une lettre, semblaient en fin de semaine dernière avoir adouci Pierre-Alain Muet :

« Cela montre une ouverture que j'approuve. C'est un bon signal, mais on s'y attendait un peu. J'espère qu'il va continuer. »

De là à s'assurer de leur vote ? Rien n'est moins sûr.

4. Les "frondeurs modérés"

A aucun moment, leur loyauté envers le gouvernement n'a été mise en doute. Le week-end du 19 avril, des députés comme Yann Galut ou Valérie Rabault s'étaient rassemblés autour de leur collègue Karine Berger. Leur but ? Proposer au gouvernement des scénarios alternatifs permettant de ne pas reporter le plan pauvreté, ou de ne pas geler l'indice de rémunération des fonctionnaires et les prestations sociales.

Différence de taille avec les autres "frondeurs" : ce groupe de députés ne remettait pas en cause les fondements du plan, et n'y est jamais allé à couteaux tirés. Le dialogue est donc resté beaucoup plus ouvert qu'avec les francs-tireurs habituels. Ces parlementaires ont même été reçus à Matignon mardi dernier.

Pour Laurent Baumel, difficile de s'associer à ces modérés dans la démarche :

« Ceux-là n'ont jamais prévu de voter contre la

ligne du gouvernement, et n'ont jamais remis en cause les 50 milliards d'économies ! »

Mais pour l'heure, c'est aux "frondeurs modérés" que le gouvernement semble avoir accordé le plus de crédit.

Clément Quintard - Le Nouvel Observateur

A Suivre...
La Presse en
Revue